



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Global Bioenergies : liquidation judiciaire et radiation des actions à venir

**Evry, le 01 décembre 2025 - 17h30 :** Lors de l'audience d'examen des offres qui s'est tenue le 24 novembre dernier, le Tribunal de Commerce d'Evry a examiné les deux offres de reprise finales déposées. Aux termes d'un jugement rendu ce jour, aucune des deux offres n'a été retenue par le Tribunal, la première offre en raison de l'absence de reprise de salariés et la seconde au motif qu'elle ne remplissait pas les conditions permettant une reprise satisfaisante.

Le Tribunal de Commerce d'Evry a ainsi décidé de convertir le redressement judiciaire en liquidation judiciaire et a désigné Maître Alain-François Souchon en tant que liquidateur judiciaire, avec notamment la mission de céder les actifs de la Société et en particulier son portefeuille de brevets.

Suite à cette décision, Global Bioenergies a sollicité auprès d'Euronext Growth la radiation de ses actions, dont la valeur deviendra nulle pour l'ensemble de ses actionnaires.

Coordonnées du liquidateur judiciaire :  
[Cabinet.souchon@etude-souchon.com](mailto:Cabinet.souchon@etude-souchon.com)